

## AGENTS DE CATÉGORIE B

# METTEZ VOTRE VOIX AU SERVICE DE VOS DROITS

**P**orte-paroles des agents, les élus du Syndicat **F.O.-DGFIP** ont pendant la durée de leur mandat, **défendu avec pugnacité vos intérêts individuels et collectifs**. Ils y ont, dans toutes les instances, constamment revendiqué **une harmonisation par le haut de vos rémunérations, de vos conditions de travail et de vos carrières, dans la transparence et le respect des droits des agents**.

Devant la **multiplication des modes de recrutement au détriment**, bien souvent, **de collègues en attente de mutation**, **F.O.** rappelle son **attachement au concours National DGFIP**, seul garant d'une égalité de traitement pour tous, sur tout le territoire.

**F.O.** continue de revendiquer **2 vrais mouvements de mutation par an**. Cela permettrait de combler plus rapidement les vacances d'emploi et donnerait plus de perspectives à tous les collègues en attente d'une mutation.

**F.O.-DGFIP** revendique pour les **mutations prioritaires un classement des demandes à l'ancienneté du fait générateur** afin de ne pas laisser perdurer des situations socialement difficiles. En effet, l'ancienneté administrative de donne aucune lisibilité à moyen terme, notamment dans les directions où subsistent des prioritaires en attente après chaque mouvement général de mutation.

**Très attaché au mouvement spécifique** qui permettrait de combler des emplois peu demandés, **F.O.** a constaté son « remplacement » par la mise en place d'une prime d'attractivité. Pour le syndicat, **tous les collègues travaillant dans la même structure éligible à ce**

**dispositif devraient avoir accès à la même prime**.

**F.O.** demande que **toutes les vacances d'emploi soient pourvues** en déroulant les mouvements de mutation au maximum, tant qu'il y a de la demande. En matière de **promotion intra-catégorielle**, **F.O.** revendique le **passage au grade supérieur dès lors que les conditions statutaires sont remplies**, sans attendre des hypothétiques taux pro/pro ministériels constamment revus à la baisse.

En matière d'**affectation**, **F.O.** demande

la catégorie B au 1<sup>er</sup> septembre 2022 qui « smicardise » dans la durée les premiers échelons, **F.O.** exige la **linéarité de la carrière à l'intérieur d'un même corps** avec une carrière sur deux niveaux de grade débutant à 140% du SMIC et se terminant au dernier échelon du premier grade de la catégorie A.

Un **véritable accès à la catégorie A** doit être rendu possible **pour tous**. Il faut donc améliorer les possibilités d'accès au corps supérieur, que ce soit par liste d'aptitude, voie d'accès statutaire à la catégorie A, ou par le concours interne et l'examen professionnel. Cela doit passer par une **augmentation substantielle des plans de qualification** ministériels et des emplois implantés.

Par ailleurs, **F.O.** revendique pour les contrôleurs principaux le **passage systématique en catégorie A, à titre personnel**, 6 mois avant la cessation d'activité et pour les Géomètres-cadastreurs l'intégration immédiate dans cette catégorie.

De plus, **les géomètres doivent conserver au sein d'un véritable service public, toutes leurs missions**, notamment les missions topographiques de terrain, et refuser la mise à jour automatique du plan. Un véritable accès à la catégorie A doit être rendu possible pour tous.

Pour faire avancer ces dossiers, **vous avez besoin d'hommes et de femmes expérimentés, compétents, tenaces et dévoués**. **F.O.-DGFIP** est une organisation syndicale présente et structurée à tous les niveaux, national ou départemental, **capable en toute indépendance de défendre vos intérêts individuels et collectifs**.

**F.O.-DGFIP**

**EST LA**

**SEULE ORGANISATION  
SYNDICALE DE LA DGFIP  
À REVENDIQUER  
2 VRAIS MOUVEMENTS  
DE MUTATIONS PAR AN**

que les contrôleurs **stagiaires** soient **intégrés dans le mouvement général** de leur catégorie en fonction de leur ancienneté administrative pour les internes et, selon le rang de classement au concours, pour les externes.

**F.O.** revendique depuis des années que les **promus de C en B** par liste d'aptitude ou concours interne spécial ne soient **plus soumis à une mobilité forcée** conformément au plan d'action ministériel «égalité professionnelle femme-homme»

Face à la pseudo-réforme des grilles de

**FO**  
DGFIP

**LA FORCE DU COLLECTIF !**



**ÉLECTIONS 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE  
PROFESSIONNELLES 8 2022**

**#JeVoteFO**

# LES CANDIDATS F.O.-DGFIP

## COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE

### DE LA CATÉGORIE B

 Philippe CANÉ CONTRÔLEUR 1 <sup>ère</sup> CLASSE	 Laurence DERIS CONTRÔLEUR 1 <sup>ère</sup> CLASSE	 Sabine TRIQUENAU CONTRÔLEUR PRINCIPAL	 Gilles GLEYO CONTRÔLEUR 1 <sup>ère</sup> CLASSE
 Marie-Laure SOLANO CONTRÔLEUR PRINCIPAL	 Marc GEORGES CONTRÔLEUR PRINCIPAL	 Alain BOUM CONTRÔLEUR 2 <sup>ème</sup> CLASSE	 Reine-Claude MANSUE CONTRÔLEUR 2 <sup>ème</sup> CLASSE
 Sylvie PINEIRO CONTRÔLEUR PRINCIPAL	 Rémy BEUNARD CONTRÔLEUR 2 <sup>ème</sup> CLASSE	 Florence JAVELOT CONTRÔLEUR PRINCIPAL	 Jérémy FOLL GÉOMÈTRE CADASTREUR
 Marina FUNK CONTRÔLEUR 1 <sup>ère</sup> CLASSE	 Jean-Luc PELLETIER CONTRÔLEUR PRINCIPAL	 Sylvie JOSEPH CONTRÔLEUR PRINCIPAL	 Julie BOILEAU CONTRÔLEUR 1 <sup>ère</sup> CLASSE

**FO**  
DGFIP

**LA FORCE**  
DU COLLECTIF!

**ÉLECTIONS 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE**  
**PROFESSIONNELLES 8 2022**

**#JeVoteFO**